

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20121011-2012_B361-DE
Date de télétransmission : 29/10/2012
Date de réception préfecture : 29/10/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2012

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_B361

OBJET : Agriculture et forêt - Présentation du nouveau programme de découverte pédagogique pour 2013-2016

Le 11 octobre 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 5 octobre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BENNOUR Dahbla, membre du bureau, Aix-en-Provence - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset, donne pouvoir à CIOT Jean-David - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - GALLESSE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à BOYER Michel - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

Excusé(s) :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air

Monsieur Christian BURLE donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 11 OCTOBRE 2012

Rapporteur : Christian BURLE

Thématique : Agriculture et forêt

Objet : Présentation du nouveau programme de découverte pédagogique pour 2013-2016.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté du Pays d'Aix développe depuis plusieurs années son action de sensibilisation, auprès du jeune public, qui s'inscrit notamment dans le cadre de la « Charte vers un développement durable en Pays d'Aix ».

8 thèmes relatifs à l'environnement et au développement durable en font partie, dont l'agriculture.

Le budget des actions pédagogiques proposées pour cette thématique s'est élevé à 50 150 € HT pour l'année scolaire 2011/2012.

Il est proposé d'étoffer le programme éducatif agricole et de faire participer davantage de classes en augmentant le budget dédié pour la période 2013-2016.

Depuis 11 ans, la Communauté du Pays d'Aix propose gratuitement à tous les enseignants des écoles primaires le programme pédagogique d'éducation au développement durable « Apprendre pour agir ».

L'objectif : « faire bénéficier chaque élève des écoles primaires du Pays d'Aix d'un moment d'éducation au développement durable au cours de sa scolarité ».

Chaque année scolaire près de 1 000 enseignants des écoles primaires du Pays d'Aix inscrivent les classes à ce programme pédagogique d'éducation.

>**Pour information**, le marché global est actuellement organisé autour de 3 lots :

-Lot n°1 : coordination des programmes : inscription des classes, coordination avec l'Education nationale, journée d'échanges, document de communication.

-Lot n°2 : animation des programmes : déchets, compost, forêt, énergie, air, bruit, eau.

-Lot n°3 : animation agriculture.

La Communauté du Pays d'Aix s'appuie sur le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix (CPIE) pour coordonner l'ensemble du programme et les thématiques suivantes : l'air, le bruit, le compost, les déchets, l'eau, les énergies.

>Budget total de 255 000 € HT.

Quant à l'animation et la coordination des actions sur le thème de l'agriculture et de la nutrition (créées en 2004), elles sont assurées par la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Bouches-du-Rhône (FDSEA 13).

>Budget total de 50 150 € HT.

L'élaboration des contenus, des outils pédagogiques, l'évaluation des actions ainsi que la sélection des classes se fait en partenariat avec l'Education nationale.

▪ **Contenu du programme de découverte de l'agriculture en Pays d'Aix :**

-Sensibilisation : intervention en classe (1 heure) assurée par une diététicienne de l'Interprofession des fruits et légumes (INTERFEL). Elle permet d'aborder les notions essentielles de l'éducation nutritionnelle, alimentaire et de santé.

-Découverte : une visite de ferme pédagogique d'une demi-journée, encadrée par un agriculteur, membre du réseau « Bienvenue à la Ferme ».

Objectif : faire découvrir aux enfants les différentes productions locales aux choix : viticulture, maraîchage, céréales, élevage de volailles, animaux de la ferme, horticulture, arboriculture, élevage caprin et transformation fromagère. Eduquer les notions de protection de l'environnement, favoriser les relations ville et campagne...

-Journées d'échanges : retours d'expérience en fin d'année scolaire pendant lesquelles les enfants présentent et partagent leur projet autour du thème choisi. (« Train du développement durable » traditionnellement au Grand Saint-Jean).

Bilan : après les visites, les classes réalisent un suivi pouvant s'intégrer dans les différentes matières du programme scolaire (géographie, observation...)

Ces différentes phases se déroulent pendant la période de mars à juin.

▪ **Bilan synthétique de l'année 2011/2012 pour l'agriculture :**

- Nombre de classes participantes : 85 classes
- 7 fermes pédagogiques actives (sur 17 existantes dans les BdR) : 2 aux Pennes-Mirabeau, 1 à Vitrolles, 1 à Gardanne, 1 à Venelles et 2 à Trets.
- 2160 enfants mobilisés

>Budget TOTAL : 50 150 € HT =

-Budget animation diététicienne (dont coordination FDSEA) : 31 025 €

-Budget bus : 19 125 € HT

Détail des classes participantes

Commune	Nombre classes sélectionnées
Aix-en-Provence	23
Calas/Cabriès	1
Châteauneuf-le-Rouge	1
Eguilles	7
Fuveau	5
La Roque d'Anthéron	3
Lambesc	3
Les Pennes-Mirabeau	5
Meyrargues	2
Meyreuil	3
Mimet	3
Pertuis	4
Puylobier	1
Simiane-Collongue	1
Saint-Paul-lez-Durance	1
Trets	3
Venelles	5
Vitrolles	10
Total des classes	81

Pour information : détail prix unitaire HT

Prix	Désignation	Prix unitaire HT
1	Visite d'exploitation d'une demi-journée dont rémunération de la ferme pédagogique	130
2	Animation en classe (une demi-journée)	120
3	Coordination du volet agriculture (inscription, commande de car, bilan, participation aux réunions, journée de restitution) en demi-journée.	115
4	Trajet écoles/ site de visite (demi-journée)	225
TOTAL		590 €

▪ **Les réorientations envisagées pour la période 2013-2016 :**

Le lancement du nouveau marché global « mise en œuvre des programmes d'éducation au développement durable sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix », d'une durée de 4 ans pour les 3 lots, est prévu pour le début du mois de janvier 2013.

Parmi l'ensemble des programmes proposés pour l'année scolaire 2011/2012 : la 1^{ère} position a été attribuée au thème de la forêt méditerranéenne (2 376 élèves avec un budget de 46 000 €) ; la 2^{ème} position à l'agriculture (2 160 élèves avec un budget de 50 150 €) et la 3^{ème} place pour la collecte et la valorisation des déchets (1 917 élèves pour un budget de 80 000 €).

De plus en plus de classes sollicitent le programme agriculture. Elles étaient 150 en 2011-2012 pour 85 retenues. La sélection est assurée par l'Education nationale qui, entre autres critères, retient les classes des écoles n'ayant pas participé à cette thématique l'année précédente.

Afin d'accueillir et de sensibiliser de nouvelles classes sur la thématique de l'agriculture (une quinzaine environ), il est nécessaire de développer la coordination, les outils pédagogiques, la mobilisation d'autres fermes.

Pour cela, le budget prévisionnel supplémentaire souhaité s'élève à 10 000 € HT
-590 € HT x 15 = 8 850 € (visites, animations, coordination, trajets)
-1 150 € HT = outils pédagogiques supplémentaires (création et impression de nouveaux supports).

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services ;

VU l'avis de la commission en date du 18 septembre 2012;

VU la charte développement durable 2010-2015 ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la nouvelle orientation du programme de découverte pédagogique pour la période 2013-2016 en vue du lancement d'une consultation.

OBJET : Agriculture et forêt - Présentation du nouveau programme de découverte pédagogique pour 2013-2016

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



25 OCT. 2012